

Les PROS du Terrassement et du Paysage



Magazine d'information des entreprises de TP et du paysage adhérentes de la CNATP NA

Edito

L'artisanat du BTP se structure en région

Chers collègues,

Le mardi 15 octobre dernier, les CNATP départementales de la région se sont réunis à BRUGES pour créer la CNATP Nouvelle-Aquitaine.. Cette création marque un tournant dans l'histoire de notre organisation qui affirme ainsi sa volonté de toujours mieux représenter l'artisanat des travaux publics et du paysage sur l'ensemble du territoire. De nombreux chantiers attendent la CNATP, tant au niveau local qu'au niveau national avec une actualité forte autour du projet de Loi de Finances pour 2020 qui prévoit la suppression du GNR, suppression que l'artisanat des TP dénonce fermement.

Le secteur des TP, et particulièrement nos engins sont montrés du doigt car nous bénéficions depuis plusieurs années d'un avantage fiscal sur une énergie polluante.

Bien que nous comprenions la nécessité pour le Gouvernement de trouver des recettes pour clôturer son budget, nous ne pouvons pas entendre les raisons évoquées par le Ministre de l'Économie.

Pour Bruno LEMAIRE bénéficier d'une réduction des taxes sur le gasoil est environnementalement inconcevable en 2020. Donc il faut nous forcer à utiliser d'autres motorisation et d'autres énergies.

Que de paradoxes dans une seule et même phrase ! Nous n'avons pas de solutions alternatives viables pour utiliser autres chose que le GNR. Mais surtout ce qui est dit comme une généralité par le ministre n'a pas à s'appliquer au transporteurs routiers, aux taxis, au marins-pêcheurs, aux agriculteurs, tous conservent les réductions de TICPE sur leur consommation de gasoil.

Pour résumer, le Ministre nous fait comprendre qu'il y a des secteurs qui doivent, au forceps, respecter l'environnement et d'autres rester libre de bénéficier des aides de l'Etat et polluer notre air pendant de nombreuses années !

Olivier COGULET,

Président de la CNATP Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

Page 2 : Mobilisation contre la fin du tarif réduit de TICPE sur le GNR

Page 3 : modèle de courrier à adresser aux parlementaires

Page 4 : contacts

Octobre 2019 n°1

*N*otre mission : *Défendre, représenter et accompagner les entreprises des travaux publics, du paysage et des activités connexes.*

cnatp
Les artisans de
Travaux Publics

et du
Paysage





Mobilisation contre la fin du tarif réduit de TICPE sur le GNR

La CNATP ne baisse pas le pavillon et entend mener de nouvelles actions pour défendre l'intérêt des entreprises

Le réseau CNATP a adressé début octobre un courrier postal aux députés et sénateurs pour expliquer en quoi le Projet de Loi de Finances est dangereux, injuste et incohérent pour les entreprises de TP. Nous avons d'ores et déjà obtenu plusieurs rendez-vous avec eux sur le territoire.

Nos représentants à l'Assemblée Nationale nous répètent le discours du Ministre en nous exposant que tout ira pour le mieux puisque la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) a négocié avec le gouvernement ... Et quelles négociations ! la possibilité de répercuter la hausse du gasoile dans les marchés publics et la mise en place de la FC-TVA (Fonds de Compensation de la TVA) sur le gasoile.

Il est effarant de constater qu'ils ne nous connaissent pas, nous artisans des Travaux Publics ! Pour nombre de parlementaires les entreprises de TP travaillent exclusivement en marchés publics. Pourtant, nous avons une part importante de notre chiffre d'affaire (parfois la totalité) réalisé avec les particuliers et nous ne pourrons pas bénéficier des aménagement négociés par la FNTP qui ne s'intéresse qu'à l'intérêt des majors ! Et ce n'est pas nouveau ...

C'est pourquoi nous avons besoin de vous, artisans du TP ! Nous vous demandons de bien vouloir relayer auprès de vos parlementaires notre modèle de courrier (ou ci-contre). Vous pouvez obtenir les adresses en contactant votre CNATP ou antenne départementale ou sur les sites Internet suivants :

- <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/vos-deputes>
- <http://www.senat.fr/senateurs/senatl.html>

Si nous n'obtenons pas d'avancées significatives nous définirons une action d'envergure nationale lors de la rencontre des responsables syndicaux du 6 novembre 2019 au siège de la CNATP à Paris.

Enfin nous envisageons en parallèle la possibilité d'une action judiciaire contre l'état pour iniquité fiscale. La concurrence déloyale aggravée du monde agricole (exploitant agricole ou entreprise de travaux agricoles) agissant dans les activités du BTP qui eux pourraient continuer à consommer un carburant détaxé est inacceptable !





Modèle de courrier aux parlementaires

A imprimer sur papier entête de l'entreprise

A le ...Octobre 2019

Madame la, Monsieur le,

Le GNR peut-il être considéré comme une niche fiscale ???

NON, c'est l'énergie de mon outil de travail !

Il n'existe aucune alternative opérationnelle aujourd'hui !

Je partage la position de mon Organisation Professionnelle, la CNATP qui considère cette mesure dangereuse, injuste et incohérente.

Dangereuse

Car elle aurait un impact dévastateur sur la santé financière de mon entreprise, sur mes marchés publics ou privés, sur mes investissements, sur mes embauches et sur les vols de carburant et dégradations de mon matériel (s'il n'y a pas de différenciation de couleur).

Injuste

Car elle toucherait mon entreprise sans toucher d'autres corporations qui viennent au titre de la pluriactivité me concurrencer sur mes chantiers.

Incohérente

Car je n'ai aucune solution alternative.

Ce n'est pas à mon entreprise qui fait vivre l'économie locale, participe au maintien de la vitalité de mon territoire et de l'emploi de payer les économies recherchées par le Gouvernement.

Nous vous demandons donc de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire modifier ce projet par le Gouvernement ; c'est l'avenir de nos entreprises qui est en jeu.

Nous vous prions de croire, Madame la, Monsieur le, à l'expression de notre parfaite considération.

.....
Chef d'entreprise

Nouvelle Aquitaine



Les artisans des Travaux Publics
et du Paysage

Nouvelle Aquitaine

Président :
Olivier COGULET

Secrétaire Général :
Arnaud FERRERO
05 56 34 46 55

4 Avenue de Chavailles
33520 BRUGES

web : <https://www.cnatp.org/>

Au niveau national
la CNATP

REPRÉSENTE
35.200 entreprises de TP
réalisant 10 milliard d'€ de CA

28.450 entreprises du paysage
réalisant 3,5 milliards d'€ de CA

FÉDÈRE
1500 entreprises

En Nouvelle-Aquitaine
la CNATP :

FÉDÈRE
150 entreprises

REGROUPE
3 CNATP départementales
9 antennes départementales

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage (CNATP) est une organisation professionnelle. Administrée par des dirigeants d'entreprises élus, elle forme un réseau de proximité qui a pour objet de défendre, promouvoir, représenter et accompagner les artisans des Travaux Publics et du Paysage depuis 1993.

Elle est reconnue représentative sur les champs professionnels TP et Paysage depuis 2017. Elle est un membre associé de l'U2P.

MEMBRE
U2P

Contacts en département :

(16) CNATP Charente

Président : Thierry SICOT
cnatp16@orange.fr
24 Rue Guy Ragnaud,
16000 Angoulême
05 45 95 00 91

(40) Antenne des Landes

contact@capeb-landes.fr
640 RUE DE LA CANTÈRE,
40990 ST-VINCENT-DE-PAUL
05 58 75 60 99

(79) Antenne des Deux Sèvres

contact@capeb79.fr
41 RUE HENRI SELLIER
79000 NIORT
05 49 24 31 59

(17) Antenne de Charente-Maritime

capeb@capeb-charente-maritime.fr
107 Av Michel CREPEAU BP 40065
17003 LA ROCHELLE CEDEX 1
05 46 50 01 10

(47) Antenne du Lot et Garonne

accueil@capeb47.fr
22 A RUE ROLAND GOUMY
47000 AGEN
05 53 98 00 35

(86) Antenne de la Vienne

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(19) Antenne de Corrèze

capeb19@wanadoo.fr
39 RUE DU 4 SEPTEMBRE
19000 TULLE
05 55 26 59 91

(64) CNATP Pyrénées Atlantiques

Président : Alain LAPASSADE
capeb.lescar@capeb64.fr
6 RUE BERNARD PALISSY
64230 LESCAR
05 59 81 28 60

(87) Antenne de Haute-Vienne

sg@cnatp87.fr
24 RUE LESAGE BP 217
87006 LIMOGES CEDEX
05 55 77 78 93

(23) ANTENNE DE CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) CNATP Gironde

Président : Didier RONCOROLO
capeb33@wanadoo.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(86) Antenne de la Vienne

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(23) ANTENNE DE CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) CNATP Gironde

Président : Didier RONCOROLO
capeb33@wanadoo.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(64) ANTENNE DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

accueil@capeb64.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(87) ANTENNE DE HAUTE-VIENNE

sg@cnatp87.fr
24 RUE LESAGE BP 217
87006 LIMOGES CEDEX
05 55 77 78 93

(17) ANTENNE DE CHARENTE-MARITIME

accueil@capeb17.fr
39 RUE DU 4 SEPTEMBRE
19000 TULLE
05 55 26 59 91

(16) ANTENNE DE CHARENTE

accueil@capeb16.fr
22 A RUE ROLAND GOUMY
47000 AGEN
05 53 98 00 35

(40) ANTENNE DES LANDES

contact@capeb-landes.fr
640 RUE DE LA CANTÈRE,
40990 ST-VINCENT-DE-PAUL
05 58 75 60 99

(79) ANTENNE DES DEUX SÈVRES

contact@capeb79.fr
41 RUE HENRI SELLIER
79000 NIORT
05 49 24 31 59

(86) ANTENNE DE LA VIENNE

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(23) ANTENNE DE LA CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE LA DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) ANTENNE DE LA GIRONDE

accueil@capeb33.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(64) ANTENNE DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

accueil@capeb64.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(87) ANTENNE DE HAUTE-VIENNE

sg@cnatp87.fr
24 RUE LESAGE BP 217
87006 LIMOGES CEDEX
05 55 77 78 93

(17) ANTENNE DE CHARENTE-MARITIME

accueil@capeb17.fr
39 RUE DU 4 SEPTEMBRE
19000 TULLE
05 55 26 59 91

(16) ANTENNE DE CHARENTE

accueil@capeb16.fr
22 A RUE ROLAND GOUMY
47000 AGEN
05 53 98 00 35

(40) ANTENNE DES LANDES

contact@capeb-landes.fr
640 RUE DE LA CANTÈRE,
40990 ST-VINCENT-DE-PAUL
05 58 75 60 99

(79) ANTENNE DES DEUX SÈVRES

contact@capeb79.fr
41 RUE HENRI SELLIER
79000 NIORT
05 49 24 31 59

(86) ANTENNE DE LA VIENNE

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(23) ANTENNE DE LA CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE LA DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) ANTENNE DE LA GIRONDE

accueil@capeb33.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(64) ANTENNE DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

accueil@capeb64.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(87) ANTENNE DE HAUTE-VIENNE

sg@cnatp87.fr
24 RUE LESAGE BP 217
87006 LIMOGES CEDEX
05 55 77 78 93

(17) ANTENNE DE CHARENTE-MARITIME

accueil@capeb17.fr
39 RUE DU 4 SEPTEMBRE
19000 TULLE
05 55 26 59 91

(16) ANTENNE DE CHARENTE

accueil@capeb16.fr
22 A RUE ROLAND GOUMY
47000 AGEN
05 53 98 00 35

(40) ANTENNE DES LANDES

contact@capeb-landes.fr
640 RUE DE LA CANTÈRE,
40990 ST-VINCENT-DE-PAUL
05 58 75 60 99

(79) ANTENNE DES DEUX SÈVRES

contact@capeb79.fr
41 RUE HENRI SELLIER
79000 NIORT
05 49 24 31 59

(86) ANTENNE DE LA VIENNE

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(23) ANTENNE DE LA CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE LA DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) ANTENNE DE LA GIRONDE

accueil@capeb33.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(64) ANTENNE DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

accueil@capeb64.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(87) ANTENNE DE HAUTE-VIENNE

sg@cnatp87.fr
24 RUE LESAGE BP 217
87006 LIMOGES CEDEX
05 55 77 78 93

(17) ANTENNE DE CHARENTE-MARITIME

accueil@capeb17.fr
39 RUE DU 4 SEPTEMBRE
19000 TULLE
05 55 26 59 91

(16) ANTENNE DE CHARENTE

accueil@capeb16.fr
22 A RUE ROLAND GOUMY
47000 AGEN
05 53 98 00 35

(40) ANTENNE DES LANDES

contact@capeb-landes.fr
640 RUE DE LA CANTÈRE,
40990 ST-VINCENT-DE-PAUL
05 58 75 60 99

(79) ANTENNE DES DEUX SÈVRES

contact@capeb79.fr
41 RUE HENRI SELLIER
79000 NIORT
05 49 24 31 59

(86) ANTENNE DE LA VIENNE

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(23) ANTENNE DE LA CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE LA DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) ANTENNE DE LA GIRONDE

accueil@capeb33.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(64) ANTENNE DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

accueil@capeb64.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(87) ANTENNE DE HAUTE-VIENNE

sg@cnatp87.fr
24 RUE LESAGE BP 217
87006 LIMOGES CEDEX
05 55 77 78 93

(17) ANTENNE DE CHARENTE-MARITIME

accueil@capeb17.fr
39 RUE DU 4 SEPTEMBRE
19000 TULLE
05 55 26 59 91

(16) ANTENNE DE CHARENTE

accueil@capeb16.fr
22 A RUE ROLAND GOUMY
47000 AGEN
05 53 98 00 35

(40) ANTENNE DES LANDES

contact@capeb-landes.fr
640 RUE DE LA CANTÈRE,
40990 ST-VINCENT-DE-PAUL
05 58 75 60 99

(79) ANTENNE DES DEUX SÈVRES

contact@capeb79.fr
41 RUE HENRI SELLIER
79000 NIORT
05 49 24 31 59

(86) ANTENNE DE LA VIENNE

contact@capeb86.fr
14 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
86000 POITIERS
05 49 61 00 99

(23) ANTENNE DE LA CREUSE

secretariat@capeb23.fr
28 AVENUE D'AUVERGNE
23000 GUERET
05 55 51 18 58

(24) ANTENNE DE LA DORDOGNE

accueil@capeb24.fr
7 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
24430 MARSAC SUR L'ISLE
05 53 06 80 80

(33) ANTENNE DE LA GIRONDE

accueil@capeb33.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(64) ANTENNE DE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

accueil@capeb64.fr
12 AVENUE DE CHAVAILLES
LES BUREAUX DU LAC BÂT. 5
33525 BRUGES CEDEX
05 56 11 70 70

(87) ANTENNE DE HAUTE-VIENNE

<a href="mailto:sg@cnatp8